

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-17-0632 du 20/06/2017**

Arrêté du 20 juin 2017

ARRETE MODIFIANT L'ARRETE DU 9 MAI 2017 PORTANT MUTATION ET NOMINATION DES CHEFS DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU DEUXIEME SEMESTRE 2017

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté modifie l'arrêté du 9 mai 2017 portant mutation et nomination des chefs de service comptable à la direction générale des Finances publiques au titre du deuxième semestre 2017.

Date d'application : 01/07/2017

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 9 MAI 2017 PORTANT MUTATION ET NOMINATION DES CHEFS DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU DEUXIEME SEMESTRE 2017 ..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 9 MAI 2017 PORTANT MUTATION ET NOMINATION DES CHEFS DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU DEUXIEME SEMESTRE 2017



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

Modifiant l'arrêté du 9 mai 2017 portant mutation et nomination de chef de service comptable,  
à la direction générale des Finances publiques au titre du deuxième semestre 2017

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés du 18 novembre 2016 portant réorganisation des services des impôts des particuliers et des services des impôts des entreprises des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2016 portant reclassement des postes comptables des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis des commissions administratives paritaires n° 1, 2 et 3 du 14 mars 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** Madame Christine RAMILLIARD est mutée à la DDFIP des Alpes-Maritimes sur un emploi administratif du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 août 2017. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, date de la création du SDE de Grasse, le cadre est nommée et détachée en tant que chef de service comptable de 4<sup>ème</sup> catégorie du SDE de Grasse.

**Article 2 :** le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 20 JUIN 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756